

STATUT, RÔLE, FONCTION, ACTIVITE, DU CADRE DE SANTE

I.	Définitions	1
A.	Statut.....	1
B.	Rôle	2
C.	Métier	2
D.	Mission	2
E.	Fonction.....	2
II.	Le Cadre de Santé	3
A.	CdS en unité de soin.....	3
B.	CdS formateur	3
III.	Statuts du Cadre	3

I. Définitions

Cf. photocopié

A. Statut

C'est un ensemble de texte qui fixe les garanties fondamentales (ex. statuts d'une assoc.,...)

STATUT = ETAT

Position sociale => aspect statique

Les statuts sociaux se définissent par institution ou organisme (ex. : statut de la f° publique.)

Statut **assigné** : Filiation, hérédité (ex. prince) / Statut **acquis** (Diplôme, Paternité...)

Statut **Actuel** : Celui selon lequel l'individu agit en ce mmt / Statut **Latent** (non exprimé)

Nous avons tous plusieurs statuts, mais qui s'expriment selon les circonstances (Ex. Etudiant ET père de famille...)

Notion d'échelle sociale

Le statut présente un aspect **NORMATIF**, FIGE. il implique voire indique des **DROITS** et des **OBLIGATIONS**

Le statu social est générateur d'exigences et d'attente. Ces attentes peuvent être nommées des RÔLES.

B. Rôle

Aspect dynamique (cf. LINTON) => d'où notion D'ATTENTE DE RÔLE => fait vivre le statut.

Déterminé par des conduites explicité ou non, par des modèles de conduites prescrits ou attendus.

Cet aspect dynamique dépend de la personne qui a le statut.

Conflit de rôle : chez un même individu, correspond à des statuts opposés (NB: pour service IVG : "clause de conscience")

ATT.: différent de confusion des rôles = chez les membres d'un même gpe, attentes incompatibles avec le statut (les attentes sont souvent reliées aux représentations.=> il faut formaliser les choses (= fiche de poste) car il existe des divergences.

Donc :

Statut : Etat figé, Statique, Objectif

Rôle (attente de rôle) : Aspect dynamique, subjectif.

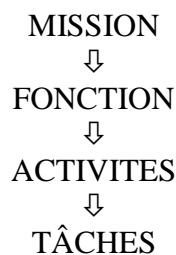
C. Métier

Métier des soins

Métier du management

D. Mission

LE BOTERF décline de la façon suivante:



La mission est de l'ordre de la Finalité

Ce que l'on attend du poste.

De la mission sont issues des fonctions

E. Fonction

Combinaison d'activités ou de tâches

Activité : ensemble de tâches similaires

II. Le Cadre de Santé

A. CdS en unité de soin

" Organiser et évaluer l'activité afin de garantir la qualité et la continuité des soins aux usagers en lien avec le projet institutionnel"

B. CdS formateur

" Organiser et évaluer les conditions d'apprentissage des étudiants pour une profession visée et/ou des personnels en formation continue, en lien avec le projet institutionnel".

III. Statuts du Cadre

Tous les salariés sont protégés par le code du travail.

⇒ Code de la Santé Publique

Titre I : Droits et obligations des fonctionnaires (Fonction publique d'Etat, Territoriale et Hospitalière) = Statuts Gx de la Fonction publique

Titre II : Fonction publique d'état

Titre III : "" "" Territoriale

Titre IV : "" "" Hospitalière (1986) => Statut du CdS

Loi du 29 Juillet 2004

⇒ Dans le privé

Code du travail => Conventions collectives => Contractualisation (= Négociation).